

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Recrute un enseignant contractuel (*Champ HCA*)

pour l'année universitaire 2025-2026

(160 heures d'enseignement)

Dépôt des candidatures :

avant dimanche 7 SEPTEMBRE 2025 à minuit

Profil de poste :

Catégorie A

Contrat d'agent contractuel (CDD)

160 heures du 1er septembre 2025 au 28 février 2026 (6 mois)

Champ disciplinaire :

Base de la rémunération brute mensuelle : à partir de l'IM 430, soit un traitement brut d'un montant d'environ 2 116.79 €

Bénéfice de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement, des remboursements frais de transport

Localisation à Marseille, sur le site de l'IMVT : 2, place Jules Guesde 13003 Marseille.

Avoir obligatoirement un emploi principal

Employeur :

L'ENSA-Marseille accueille environ 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1er et 2ème cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Pour plus d'information : www.marseille.archi.fr
www.imvt.fr

Liaisons hiérarchiques :

Sous l'autorité directe de la Directrice de l'ENSA Marseille et de son adjointe

Missions et activités principales :

Charges pédagogiques et scientifiques

Domaine Histoire et Cultures architecturales : cours magistraux et TD

- **En licence l'enseignant interviendra :**
 - Cours magistral en L2, semestre 3 (7 séances, **21h CM**) : Histoire de l'architecture sur le thème : « Les modernités en architecture, 1875-1975 ; il s'agit de situer les étapes et les acteurs essentiels des transformations de la production architecturale au cours du 20^e siècle, et de montrer la place essentielle de l'histoire dans les ressorts de la conception architecturale.
 - Travaux dirigés associés (L2, S3, **24h TD**), pratiqués en groupes, fondé sur l'analyse architecturale d'un édifice et sa représentation par la réalisation d'une maquette en bois aux échelles appropriées.
 - Cours magistral dans la Formation Professionnelle Continue, semestre 5 (FPC, S5, **32h CM**), sur le même thème et le même contenu que le cours de S3 ci-dessus, adapté à l'auditoire concerné.
- **En cycle Master l'enseignant devra :**
 - Séminaire en M2, semestre 9 (7 séances, **49h TD**) Animation de 7 séances « L'histoire comme projet », sur des thèmes consacrés à des édifices ou opérations architecturales remarquables en territoire littoral marseillais ou de la Région Sud.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Architecte d.p.l.g. ou d.e.

Thèse de doctorat en architecture

Spécialiste de l'histoire de l'architecture du 20^e siècle avec une expérience en laboratoire de recherche

Expérience d'enseignement requise

Justifier obligatoirement d'une solide expérience d'enseignement

Être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires, en particulier des liens entre la construction et le projet.

Diplômes ou expérience professionnelle souhaités

Une expérience professionnelle dans le domaine de la maîtrise d'œuvre et la conception architecturale est souhaitée.

Pour candidater :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation.
- une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement au regard du profil de poste (3 pages maximum).
- un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- une copie des diplômes
- une attestation d'activité principale depuis 3 ans au minimum (hors enseignement)
- une copie de la carte nationale d'identité
- une attestation sur l'honneur que le candidat signe indiquant qu'il n'a aucun lien avec un enseignant ou un administratif de l'école

Contact pour information sur le poste :

Rene.borruey@marseille.archi.fr
jean-luc.fugier@marseille.archi.fr

Envoi des candidatures :

recrutement@marseille.archi.fr
copie à direction@marseille.archi.fr